

Cote du document: EB 2021/134/R.28/Add.1
Point de l'ordre du jour: 14 b) ii) a)
Date: 30 novembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le Royaume du Maroc

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: i.naidoo@ifad.org

Kouessi Maximin Kodjo

Responsable en chef de l'évaluation
téléphone: +39 06 5459 2249
courriel: m.kodjo@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-quatrième session
Rome, 13-16 décembre 2021

Pour: **Examen**

Observations d'ordre général

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a réalisé sa deuxième évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour le Maroc, qui couvre la période allant de 2008 à 2020. La première avait été menée en 2007.
2. Dans l'ensemble, le contexte politico-économique et institutionnel qui a prévalu durant la période évaluée a été propice aux interventions de développement rural. Le Plan Maroc vert, principal cadre stratégique guidant les interventions de développement rural au cours de la période, a ouvert plusieurs possibilités de financement. L'action du FIDA dans le pays s'inscrivait dans le cadre du pilier II du plan, qui préconise d'aider les petites exploitations familiales à s'orienter vers des activités entrepreneuriales. La Stratégie nationale de développement de l'espace rural et des zones de montagne – qui ciblait les zones montagneuses – a également guidé l'action du FIDA.
3. L'ESPP a mis en évidence les bons résultats obtenus en matière de productivité et de production agricoles, de gestion des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques, qui ont ouvert la voie à de nombreuses innovations agricoles. Les résultats satisfaisants concernent: i) les infrastructures rurales de base; ii) les gains de productivité agricole; iii) la meilleure gestion des ressources naturelles. Un appui a été apporté au renforcement des filières dans les zones de montagne (arboriculture, élevage ovin et caprin, apiculture, culture de plantes aromatiques et médicinales), tout en conservant une approche intégrée du développement. Cependant, des résultats mitigés ont été obtenus en ce qui concerne la diversification des sources de revenus, l'avancement des femmes et l'emploi des jeunes ruraux.
4. L'ESPP a fait apparaître les principales difficultés qui entravent la performance. Elles concernent: la pérennité des avantages (entretien technique des infrastructures, appui aux groupements de producteurs agricoles et aux unités de valorisation, efficacité des organisations rurales et de leurs organisations faïtières); la gestion des connaissances (documentation et partage des expériences pour une capitalisation efficace des acquis, suivi-évaluation); l'accès des producteurs aux marchés grâce à des partenariats gagnant-gagnant avec le secteur privé; les taux de décaissement relativement faibles.
5. Les six recommandations formulées à l'issue de l'ESPP ont toutes été acceptées: 1) en lien avec les priorités de la nouvelle stratégie « Génération Green », définir de nouvelles orientations stratégiques pour le programme du FIDA au Maroc, lequel doit se poursuivre dans les zones rurales défavorisées; 2) poursuivre les actions en direction des jeunes et des femmes, et assurer la mise à l'échelle effective des initiatives liées aux équipes-métiers dans le cadre de la nouvelle stratégie « Génération Green » pour la promotion du capital humain; 3) poursuivre la promotion des filières porteuses, en complément des initiatives de développement territorial; 4) accentuer les actions de promotion du capital humain et social dans les zones rurales défavorisées, et intensifier le renforcement des organisations de base pour les rendre plus efficaces; 5) élaborer et mettre en œuvre un plan opérationnel de gestion des savoirs pour le programme de pays, qui facilitera une meilleure capitalisation et une plus forte consolidation des acquis, non seulement pour les projets du portefeuille, mais aussi pour les autres interventions dans les zones rurales défavorisées; 6) renforcer les appuis à l'équipe de gestion du programme de pays, pour une meilleure contribution à la concertation sur les politiques agricoles, notamment dans le contexte de la nouvelle stratégie « Génération Green ».
6. Dans l'ensemble, le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) couvrant la période 2022-2027 – qui comprend trois objectifs stratégiques, quatre axes stratégiques et trois thématiques transversales – est suffisamment axé sur les résultats, tient bien compte des principales difficultés et répond à la plupart (sinon

à la totalité) des recommandations de l'ESPP. Il a pour finalité de renforcer l'efficacité en matière de développement et d'encourager la transformation rurale dans les zones de montagne grâce à l'appui du FIDA.

Observations particulières

7. IOE convient que les objectifs stratégiques du nouveau COSOP renvoient explicitement aux principaux points des recommandations, à savoir: la durabilité des systèmes de production (recommandation n° 1/objectif stratégique n° 1); le renforcement du capital humain et social (recommandation n° 4/objectif stratégique n° 1); l'inclusion des femmes et des jeunes (recommandation n° 2/objectif stratégique n° 1); la promotion d'une approche axée sur les filières de produits de base favorables aux populations pauvres (recommandation n° 3/objectif stratégique n° 2).
8. **Genre, jeunes et organisations de producteurs.** Le renforcement des organisations de producteurs incluant des femmes et des jeunes est envisagé dans l'objectif stratégique n° 1. Des activités supplémentaires spécifiquement liées à l'entrepreneuriat des jeunes sont prévues. Le groupe des jeunes comprend des filles et des garçons, mais il aurait été préférable de repérer en outre les interventions spécifiquement en faveur de l'avancement des femmes, car leur rôle est essentiel pour parvenir à des moyens d'existence durables dans les zones ciblées. Cela étant, l'égalité femmes-hommes est l'une des quatre thématiques transversales prises en considération dans les interventions du COSOP.
9. **Filières inclusives.** L'objectif stratégique n° 2 porte sur les fonctions clés en amont et en aval des filières, notamment: les systèmes de production efficaces, le renforcement du rôle des organisations de producteurs et de leurs organisations faitières, la possibilité d'un accès inclusif aux services financiers et l'établissement de partenariats pour assurer un accès durable des petits exploitants aux marchés. Cependant, le COSOP aurait pu définir des mesures plus concrètes pour garantir l'efficacité et la viabilité des unités de valorisation (liées aux organisations de producteurs). Surtout, l'ESPP a révélé que de nombreuses unités de valorisation et coopératives créées restaient faibles sur le plan économique et institutionnel.
10. **Gestion des ressources naturelles.** Dans le droit fil de la recommandation de l'ESPP relative à la durabilité des systèmes de production, les différentes activités prévues au titre de l'objectif stratégique n° 3 visent à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et leur résilience face aux changements climatiques, grâce à la promotion de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, notamment les innovations techniques vertes.
11. **Gestion des connaissances et participation à l'élaboration des politiques.** Selon l'ESPP, la gestion des connaissances et la participation à l'élaboration des politiques doivent être améliorées sur le plan de la documentation systématique des expériences positives et de la proactivité du FIDA dans les activités liées aux politiques. La recommandation de l'ESPP à cet égard a été prise en compte dans les interventions du COSOP proposées. Trois thèmes ont été retenus dans le document du COSOP pour guider les activités relatives à l'élaboration des politiques. De la même manière, le COSOP prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action opérationnel pour la gestion des connaissances, qui sera appuyé par un plan de communication et de visibilité adéquat. Cependant, la source de financement des activités hors prêts n'a pas encore été précisée, ni la mesure dans laquelle les capacités de l'équipe de pays seront renforcées en vue d'obtenir les résultats visés par le COSOP en matière d'élaboration des politiques. IOE suggère de mieux tirer au clair ces deux derniers points.
12. **Reproduction à plus grande échelle.** L'amélioration des performances en matière de reproduction des résultats à plus grande échelle, évoquée dans les recommandations nos 1 et 2 de l'ESPP, est également un point important à examiner. Cela renvoie à la nécessité de trouver des mécanismes et des approches

permettant de reproduire efficacement à plus grande échelle des innovations qui ont fait leurs preuves et qui contribuent à améliorer la performance de l'agriculture familiale dans les zones de montagne. Sur une note positive, le COSOP indique que cet aspect sera pris en compte et que des approches seront recensées lors de l'élaboration du plan d'action opérationnel pour la gestion des connaissances. Cette démarche s'avérera pertinente et utile dans un contexte favorable où les projets financés par le FIDA sont intégrés dans des institutions gouvernementales décentralisées.

Observations finales

13. IOE se félicite du fait que le nouveau COSOP pour le Royaume du Maroc s'appuie véritablement sur les constatations de l'ESPP et réponde à ses recommandations, telles que présentées ci-dessus. Il suggère de prendre en considération les observations relatives aux filières (unités de valorisation) et aux activités hors prêts (disponibilité des ressources). En outre, des analyses plus approfondies devraient être menées sur des aspects essentiels (par exemple, l'avancement des femmes et la vulnérabilité des jeunes), lors de la conception des prochaines interventions.